



CRACHATS SUR AGENT

Encore et encore, lundi 06 mai 2019 durant l'après-midi, notre collègue du Quartier disciplinaire/isolement s'est vu recevoir une pluie de crachats sur le visage, ces projectiles venant d'un détenu à gestion très difficile qui nous a été transféré et escorté il y a un mois par les ERIS et qui fut directement affecté à l'isolement

Ce détenu n'étant pas un LAMA celui-ci est tout à fait responsable de ses actes et nous demandons à la Direction de prendre en compte notre demande de transfert, il en va de soi que notre collègue n'a pas à subir plus longtemps la présence de cet individu qui écoperait logiquement d'une sanction de quartier disciplinaire et qui restera in fine dans le même secteur,

Ce geste est ni plus ni moins **une agression physique et psychique** qui entraîne automatiquement des contraintes médicales par la prise de médicaments et laisse des traces psychologiques à tous jamais

Nous apportons notre soutien au collègue !!!

Nous demandons le transfert de cet individu !!!

Le secrétaire adjoint
Saint-Mihiel, le 06/05/2019

